



Le 22 juin 2018

**M<sup>e</sup> Adina Georgescu**  
Ligne directe : 514.871.5494  
[acgeorgescu@millerthomson.com](mailto:acgeorgescu@millerthomson.com)

**PAR SDE ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** 2<sup>ème</sup> demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018  
Dossier de la Régie : R-4003-2017  
Notre dossier : 111216.0094 (Phase 3)

---

Chère consoeur,

La présente fait suite à la décision D-2018-060 rendue le 25 mai dernier (ci-après la « **Décision** ») dans le dossier mentionné en titre, dans laquelle la Régie ordonne à Gazifère de déposer pour approbation la mise à jour des données relatives au revenu requis ainsi que les données de sa base de tarification pour l'année témoin 2018, ajustés en fonction de la Décision.

Le 1<sup>er</sup> juin 2018, la Régie autorisait Gazifère à déposer les mises à jour requises dans le cadre de la Décision, au plus tard le 22 juin à 12h.

Gazifère procède donc au dépôt des pièces modifiées tel qu'indiqué dans la Liste des pièces modifiées également ainsi que les nouvelles pièces GI-41, Documents 5 à 5.8, lesquelles adressent l'ajustement requis au mois d'octobre entre les tarifs provisoires et les tarifs finaux de 2018.

Veillez noter que les douze (12) exemplaires de ces pièces seront transmis par notre cliente.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencrl

Adina Georgescu  
AG/

c.c. (par courriel seulement)  
Me Guy Sarault (ACIG)  
Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)  
Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)  
Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)  
Me Geneviève Paquet (GRAMÉ)